

Modules de formation

MODULE M 11 : ACCOMPAGNEMENT AU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL (A.P.P.P.)

Disciplines	Horaires pour l'élève	Cours	TP/TD	Total
<i>Non affecté</i>				87
Total				87

Présentation du module

Compte tenu de la mission d'insertion confiée aux établissements par la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999 (article 121) et de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002 sur « la formation tout au long de la vie » et la VAE (articles 133 à 146), un module consacré à l'Accompagnement au Projet Personnel et Professionnel (A.P.P.P.) est prévu pour tous les BTSA.

Couramment par **projet**, il est fait référence à une démarche qui consiste à faire des choix, se donner des objectifs et des moyens pour les atteindre.

Projet personnel et professionnel signifie qu'un projet professionnel s'inclut dans un projet personnel plus global en lien avec la place que l'on souhaite occuper dans la société.

L'**accompagnement** est une aide à la maturation du projet personnel et professionnel de l'étudiant pour affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion. Tout au long de la formation, il est essentiel d'accompagner ce processus long et de stimuler la réflexion préalable à ces choix. C'est en ce sens que l'on parle d'aide à la maturation du projet.

Les choix à l'issue de la formation débouchent sur des parcours variés :

- insertion professionnelle immédiate,
- insertion immédiate pour reprendre ultérieurement des études,
- recherche d'expérience professionnelle en vue d'une installation / création future d'entreprise,
- recherche d'expériences complémentaires
- réorientation,
- poursuite d'étude avec un objectif précis dans le cadre d'un projet.

Cet accompagnement est :

- un acte de formation visant à faire acquérir au jeune une capacité à prendre en main son avenir professionnel, c'est à dire à envisager des parcours conciliant d'une part aptitudes, motivations, projet et d'autre part opportunités et exigences du monde professionnel.
- un levier de motivation qui permet à l'étudiant de devenir acteur et auteur de sa formation.

Cette capacité à se situer, faire des choix, se donner les moyens, est essentielle pour s'adapter à des mondes professionnels en évolution constante.

Pour ce faire, trois axes de travail sont à conduire **en parallèle** et sur **les deux années de formation**.

Deux axes d'exploration concernent :

- la connaissance de soi, et de ses compétences personnelles en cours de développement (objectif 2)
- les attentes, exigences, opportunités des milieux professionnels (objectif 3)

Un 3^{ème} correspond à la nécessaire mise en relation de la réflexion conduite précédemment, pour aboutir à des choix argumentés (objectifs 1 et 4).

A l'initiative des équipes, des activités devront être organisées à des moments « clés » de la formation (ex : entrée en formation, période précédant les stages, retours de stage, à l'issue d'un salon, de certaines phases pluridisciplinaires...) pour permettre la prise de recul personnelle, favoriser les confrontations, mutualiser les informations et les expériences. Pour cela il est important que les enseignants et formateurs adoptent **une posture d'accompagnement** : écoute positive, reformulation pour inciter l'étudiant à approfondir sa propre réflexion, absence de jugement de valeur.

Potentiel horaire et conduite du module

Ce module est à visée **méthodologique**. Il ne correspond pas à des séances de face à face classique, il s'agit de combiner des activités collectives (de petits groupes ou classe entière) à des activités individuelles. Un suivi individualisé est à proposer.

L'horaire étudiant est de 87 heures avec une répartition souhaitable de 77 heures d'activités encadrées (petits groupes, classe entière..) et 10 heures de suivi individuel.

En raison du caractère pluridisciplinaire de ce module, le potentiel horaire enseignant est de 174 heures (87 heures x 2) ce qui permettra d'envisager plusieurs formes d'activités (collectives, de petits groupes, de suivi individuel) sur les deux années de formation. L'organisation du module et les choix de l'équipe enseignante devront respecter la répartition de l'horaire étudiant.

Ce potentiel horaire n'est affecté à aucune discipline particulière. L'équipe pédagogique proposera au chef d'établissement de le répartir de manière équilibrée entre enseignants des disciplines générales et des disciplines professionnelles. Il devra être coordonné et animé par un enseignant pilote.

Le temps de préparation du rapport de stage n'est pas à prendre sur l'horaire de ce module.

Selon la diversité des options de BTSA, la diversité des recrutements et des projets des étudiants, des approfondissements peuvent être envisagés dans le cadre d'un MIL (ex : l'installation, préparation à la recherche d'emploi...)

Ce module n'est pas évalué dans le cadre du CCF ni d'une épreuve terminale. Cependant, sa validation donnera lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS). Les critères d'attribution seront précisés par note de service.

OBJECTIF GENERAL : A l'issue de la formation, faire le bilan de l'évolution de son projet argumenter les choix envisagés pour son avenir professionnel.

Objectif 1 : Se situer dans la formation afin d'en être acteur et auteur
Il s'agit, pour chaque étudiant, d'amorcer la réflexion sur son Projet Personnel et Professionnel (PPP) et son projet de formation BTS.

Contenus et activités	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>Activités permettant de découvrir les finalités de la formation en lien avec le référentiel professionnel</p> <p>Activités de découverte de la formation et des choix pédagogiques de l'équipe</p> <p>Présentation de l'APPP, Mise en place d'un portfolio incluant un cahier de compétences élaboré à partir des situations professionnelles principales (voir objectif 2).</p> <p>Activités permettant de repérer les ressources mobilisables</p>	<p>1.1 S'approprier les finalités et les objectifs de la formation</p> <p>12- S'approprier et utiliser la démarche et les outils de l'APPP</p>	<p>C'est un temps important pour instaurer une dynamique de groupe.</p> <p>Il peut être intéressant d'associer les étudiants de 2^{nde} année et des anciens étudiants.</p> <p>Il est important de faire repérer aux étudiants les marges d'autonomie et d'initiative laissées par la formation et dont ils disposent.</p> <p>Le portfolio rassemble et organise les données, réflexions et analyses conduites lors de la mise en œuvre de la formation. Il inclut un cahier de compétences (voir objectif 2). C'est un outil personnel de l'étudiant Il y puise les éléments nécessaires à la réflexion et l'argumentation de ses choix. C'est un instrument de motivation, de dialogue et de liaison entre les partenaires de la formation (étudiants, formateurs, maître de stage, professionnels...).</p> <p>Cet outil n'est pas évalué en tant que tel.</p> <p>Les ressources mobilisées sont variées : matérielles et humaines, internes et externes à l'établissement</p>

<p>Positionnement de l'étudiant au regard de son parcours antérieur (scolaire, professionnel, extrascolaire)</p>	<p>1. 3 Orienter son projet de formation BTS : par : - évaluation du soutien ou de la mise à niveau nécessaire à la formation que ce soit dans le domaine professionnel ou dans le tronc commun.</p>	<p>La gestion de l'hétérogénéité des recrutements face aux exigences des formations BTSA amène à proposer des activités de soutien ou de mise à niveau. Elles sont basées sur : - un positionnement d'entrée qui permet de valoriser les acquis antérieurs de chaque étudiant et d'identifier ses besoins au regard des exigences de la formation, - une offre ajustée à la carte. Les réponses peuvent être de nature différente : stage sur l'exploitation ou les ateliers de l'établissement, stages dans des structures partenaires de l'établissement, stages de découverte professionnelle ou d'ouverture, compléments de formation, auto formation, travaux personnels...</p>
<p>Positionnements intermédiaires à des moments clés de la formation Orientation et accompagnement des recherches de stage</p>	<p>- des choix pour ses recherches de stage(s), pour un approfondissement de sa connaissance de la filière, de la profession.</p>	<p>Il est souhaitable que les étudiants puissent réaliser leurs parcours de stage dans plusieurs organismes dans une logique d'ouverture, de complémentarité des expériences en cohérence avec la maturation de leur projet.</p>

Objectif 2 : Approfondir la connaissance de soi, repérer ses compétences pour évaluer ses potentialités

Contenus et activités	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>Activités de groupe s'appuyant sur des tests, des supports de photo langage, des jeux de rôle, ..</p> <p>Activités individuelles : auto évaluation à partir d'un cahier de compétences...</p> <p>Activités de formalisation écrite</p> <p>Situations d'évaluation conjointes ou croisées (avec d'autres étudiants, des professionnels, des enseignants..)</p>	<p>2.1 Prendre conscience et repérer, le plus objectivement possible, ses caractéristiques</p>	<p>Ces caractéristiques sont d'ordres différents : Les aptitudes physiques, les habiletés gestuelles, les savoir être...</p> <p>Les centres d'intérêt, valeurs, motivations,...</p> <p>L'ensemble des activités proposées s'appuie sur l'analyse du parcours scolaire et éventuellement des expériences extrascolaires. Les périodes de retour de stage sont des temps privilégiés pour cela.</p> <p>Pour toutes ces activités, il s'agit d'être prudent : si la compétence n'existe pas dans l'équipe, il est préférable de faire appel à des intervenants extérieurs spécialisés.</p>
<p>Analyse et appropriation des situations professionnelles caractéristiques du ou des métiers visés et définies à partir du référentiel professionnel</p>	<p>2.2 Repérer des situations professionnelles représentatives des métiers visés par la formation</p> <p>2.3 Analyser les compétences développées dans ses situations</p>	<p>Ce travail se réalise tout au long de la formation et s'appuie sur le cahier de compétences (voir glossaire et bibliographie), qui pour chaque situation professionnelle caractéristique permet à la fois leur analyse et leur appropriation progressive conditions indispensables à la construction des compétences. De nombreuses activités concourent à la réalisation de ces objectifs : périodes en milieu professionnel, visites, salon, voyages d'études, Travaux pratiques...</p> <p>Cependant, ces activités ne peuvent faire l'économie de la mise en pratique d'une démarche de construction progressive de la compétence basée sur l'anticipation, l'action, l'analyse et la prise de recul (retour réflexif)</p>
<p>Détermination d'objectifs et de progression et des moyens de les atteindre</p>	<p>2.4 Identifier ses atouts, ses limites et ses marges d'évolution. Déterminer des objectifs de progression et des moyens de les atteindre</p>	<p>A certains moments clés, il s'agit de faire le bilan du vécu, des travaux, analyses, difficultés ... pour recadrer les objectifs, définir les étapes, baliser l'itinéraire de formation.</p>

Objectif 3 : Analyser les exigences et opportunités du monde professionnel pour s'y insérer

Contenus et activités	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>Valorisation de toutes les occasions et opportunités offertes par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la formation (stages, actions professionnelles, projets tutorés, visites, salons, rencontres de professionnels...) - les démarches et contacts personnels des étudiants. <p>Cela passe par : la mise en place avec les étudiants, d'un dispositif de mutualisation d'informations.</p>	<p>3.1 Explorer les métiers, les conditions de travail, les perspectives d'évolution dans le secteur professionnel.</p> <p>3.2 S'ouvrir à d'autres métiers qui permettraient de valoriser ses acquis et potentialités.</p> <p>3.3 Identifier les exigences pour s'insérer dans ces métiers.</p> <p>3.4 Identifier les parcours de formation (initiale ou continue) pouvant conduire à ces métiers et leurs exigences</p>	<p>Pour cela il est important de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mettre en veille permanente l'étudiant sur une recherche d'informations concernant le monde professionnel et les métiers • confronter les représentations des étudiants aux réalités des métiers • aider l'étudiant à relativiser ses expériences individuelles, afin d'éviter les généralisations hâtives. <p>Cet objectif doit être pensé en complémentarité et en synergie avec les modules professionnels.</p>

Objectif 4 : Se situer et évaluer la faisabilité des différents choix envisagés

Contenus et activités	Compétences attendues	Recommandations pédagogiques
<p>Bilan à partir du portfolio. Croisement des résultats des objectifs 2 et 3 pour envisager les possibles.</p> <p>Groupes de réflexion entre étudiants, en présence ou non des enseignants, de professionnels...</p> <p>Entretiens individuels</p> <p>Le cadre réglementaire de la formation tout au long de la vie et des démarches utilisées(VAE, bilans de compétences...).</p> <p>Devenir de leur portfolio</p>	<p>4.1 Elaborer et argumenter des hypothèses de parcours et d'actions</p> <p>4.2 Analyser les limites, contraintes, moyens et conditions de mise en œuvre</p> <p>4.3 Engager les 1ères démarches pour concrétiser ses choix</p> <p>4.4 Caractériser la démarche entreprise et envisager les transferts possibles dans une perspective de formation tout au long de la vie</p>	<p>La posture de l'enseignant n'est pas de juger, ni de décider à la place de l'étudiant, mais de favoriser le questionnement, et d'alerter sur des incohérences éventuelles.</p> <p>En complément de l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi.</p> <p>En lien la partie sur le droit du travail.</p>